

A.M.A SELECTIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 2 670 euros
Siège social : 54 Avenue de Lerins, 06400 CANNES
794 870 261 RCS CANNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à -349 825,47 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-349 825,47 euros
Report à nouveau antérieur :	-302 048,07 euros
Au compte « report à nouveau » : S'élevant ainsi à -651 873,54 euros	-349 825,47 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
M. Mariek ANSELME



Désignation de l'entreprise : A.M.A. SELECTIONS

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 54 AVENUE DE LERINS 06400 CANNES

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 7 9 4 8 7 0 2 6 1 0 0 0 2 9

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 3		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	79 015	AC	79 015	
	Frais de développement *	CX		CQ	18 725 (18 725)	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	606 693	AG	259 514 347 179	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	18 562	AU	12 683 5 879	
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	790	CV	790	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	26 040	BI	26 040	
TOTAL (II)		BJ	731 100	BK	290 922 440 178	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	788	BW	788	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	96 427	BY	96 427	
	Autres créances (3)	BZ	57 546	CA	57 546	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
Disponibilités		CF	416 740	CG	416 740	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 128	CI	7 128	
	TOTAL (III)	CJ	578 629	CK	578 629	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 309 729	1A	290 922 1 018 807	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise A.M.A. SELECTIONS

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 670...)	DA	2 670
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	727 830
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input data-bbox="624 471 663 505" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="EK"/>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	250
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input data-bbox="847 607 887 641" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="B1"/>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input data-bbox="951 653 991 687" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="EJ"/>)	DG	
	Report à nouveau	DH	(302 048)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(349 825)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	78 876
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	256 733
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input data-bbox="762 1356 802 1390" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="EI"/>)	DV	303 074
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	350
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	129 081
	Dettes fiscales et sociales	DY	66 755
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	183 444
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	939 436
	Ecarts de conversion passif *	ED	494
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 018 807
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Écart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	564 504
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 018 806,82 E.

Le résultat net comptable est une perte de 349 825,47 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/12/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Certifié et conforme


ANNEXE

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 16/07/2025

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 79 015

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital	79 015		79 015	%
TOTAL	79 015		79 015	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 731 100

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	451 991	233 718		685 708
Immobilisations corporelles	14 316	4 769	524	18 562
Immobilisations financières	6 793	20 037		26 830
TOTAL	473 100	258 524	524	731 100

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 290 922

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	108 218	170 021		278 239
Immobilisations corporelles	11 939	952	208	12 683
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	120 157	170 973	208	290 922

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais sur augmentation de capital	79 015	0	79 015	5 ans
Site internet et logo	606 693	259 514	347 179	Non amortiss.
Matériel de transport	6 348	6 348	0	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	4 652	3 737	916	Non amortiss.
Mobilier	7 561	2 598	4 963	de 3 à 10 ans
TOTAL	704 270	272 197	432 073	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 187 141**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	26 040		26 040
Actif circulant & charges d'avance	161 101	161 101	
TOTAL	187 141	161 101	26 040

3.4 - Charges constatées d'avance = 7 128

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 670

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2670	1,00	2 670
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2670	1,00	2 670

4.2 - Etat des dettes = 939 086

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	256 733	94 079	162 654	
Dettes financières diverses	303 074	90 796	212 278	
Fournisseurs	129 081	129 081		
Dettes fiscales & sociales	66 755	66 755		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	183 444	183 444		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	939 086	564 154	374 932	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 37 927

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	9 955
Fournisseurs	8 633
Dettes fiscales & sociales	19 339
Autres dettes	
TOTAL	37 927

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 740 551**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	630 869	85,19 %
Produits des activités annexes	109 682	14,81 %
TOTAL	740 551	100,00 %

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	6	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	7	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 7 128

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000000)	7 128
TOTAL	7 128

8.2 - Charges à payer = 37 927

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes financières diverses :	9 955
Compte courant : intérêts courus(455800000)	9 955
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	8 633
Fournisseurs : factures non parvenues(408100000)	8 633
Dettes fiscales et sociales :	19 339
Dettes provisionnées pour congés à payer(428200000)	13 094
Charges sociales sur congés à payer(438200000)	4 780
Organismes sociaux : charges à payer(438600000)	174
Etat : charges à payer(448600000)	1 291
TOTAL	37 927

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet CECAM CONSEIL, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A.M.A. SELECTIONS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/09/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 018 807
Chiffre d'affaires hors taxes	740 551
Résultat net de l'exercice (perte)	-349 825

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour CECAM CONSEIL
Fait à Cagnes sur Mer le 18/12/2023